Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 29 (1982)

Heft: 9

Artikel: Portes ouvertes à Veyrier

Autor: Gavillet, R.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-367093

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 25.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La protection civile à Carouge

Raymond Zanone, maire, conseiller administratif délégué à la protection civile.

(Article tiré du Bulletin de l'Association genevoise pour la protection civile)

Puisque l'opportunité nous est donnée de présenter le service de la protection civile de la ville de Carouge, c'est l'occasion pour nous d'établir un bilan fixant l'évolution de cette organisation.

Astreinte à la protection civile, à l'égal des cités de plus de 10 000 habitants, Carouge a commencé à s'équiper dans ce domaine dès 1965. Pendant ces quelques années de réflexion, de planification, d'engagements financiers puis de formation et d'entraînements, quel chemin parcouru par les responsables des divers secteurs de l'organisme de protection civile de l'ancienne cité sarde! Des quelques 40 assignés aux 687 personnes enrôlées au 31 décembre 1981, le saut est impressionnant. Un détachement de pompiers de guerre, quelques sanitaires, quelques hommes de ravitaillement entouraient en 1967 un étatmajor encore chétif qui apprenait, lui aussi, les rudiments de sa mission et de son nouveau métier accessoire!

Grâce à l'enthousiasme (le mot n'est pas trop fort) de notre chef local, M. André Mantilleri, son calme, son entregent et le sérieux de la planification exigée de ses collaborateurs, peu à peu notre service a pris corps et s'est forgé un esprit au fur et à mesure que l'équipement se complétait et que les exercices annuels se déroulaient. Cet esprit fait d'amitié, d'entraide et de compréhension mutuelle nous permet de nous réjouir du travail qui a été effectué et de nous féliciter de la constitution des équipes d'intervention qui sont ainsi prêtes pour toutes les catastrophes possibles, naturelles ou accidentelles qui pourraient s'abattre sur notre communauté.

Grâce au concours dévoué des cadres qui ne calculent pas le temps qu'ils consacrent à la préparation des cours, nous pouvons offrir un entraînement, annuel dans le cadre d'actions réalistes et pratiques qui mobilisent l'attention des intéressés. De nombreux travaux ont ainsi été réalisés sur le territoire de la commune pour le bénéfice de notre population: jeux d'enfants, sentiers piétonniers dans la moraine de Pinchat, aménagement des rives de la Drize, etc. Récemment, Carouge a constitué son troisième détachement de PLCF placé sous la direction de M. René Guldimann; avec ses collègues André Monnet et Jean Montessuit, responnsables des détachements 1/37 et 2/37, que notre chef de service, M. William Dutheil, et notre instructeur, M. Alain Saracchi, dirigent avec une ferme autorité, nous disposons d'une force d'intervention qui commence à devenir fort impressionnante. Entouré par le service abri (87 personnes), le service sanitaire (53 personnes) et le service des transmissions (32 personnes), sans oublier l'assistance, le ravitaillement et les renseignements (38 personnes), notre état-major peut ainsi envisager de devenir opérationnel avec quelques fortes probabilités d'efficacité. Mais Carouge dispose encore de 7 organisations de protection d'entreprise qui réunissent quelque 283 personnes; là encore, le sérieux du travail qui est effectué par les responsables sous la supervision du chef local adjoint, M. Pierre Abbé, nous emplit de satisfaction.

Il faut dire deux mots des installations communales. Outre le poste de commandement ad hoc installé dans le quartier des tours, nous disposons à ce jour de deux postes sanitaires. Le poste sanitaire dont nous devons doter le quartier des Acacias a trouvé maintenant son implantation et va être réalisé dans les dix-huit mois à venir. Nous avons ainsi réalisé une très grande part de notre mission quand on aura ajouté que le matérial nécessaire, les véhicules et les engins (que notre service municipal de voirie entretient à l'année en bonne partie) sont prêts à être employés en tout temps.

Carouge s'est ainsi dotée d'une organisation de protection civile susceptible d'intervenir rapidement et efficacement au profit de sa population. C'est un investissement important de temps et d'argent, d'efforts et de matériaux à l'égal d'une assurance prise pour limiter les riques d'une catastrophe. Nonobstant le dévouement de tous, notre espoir, partagé par chacun, demeure que cet investissement ne serve jamais!

Portes ouvertes à Veyrier

R. Gavillet, chef local de Veyrier GE Rapport sur le cours annuel 1982 (3–4 mai) du service d'assistance et journée «portes ouvertes» de la protection civile le 15 mai 1982

Le chef de service du détachement assistance a inclus dans son programme de travail 1982, la prise en charge durant les deux jours de cours, de 9 à 18 heures, de 18 pensionnaires parmi les plus handicapés de la maison de Vessy. M. Nedi Lironi, ses chefs de groupe et son détachement ont organisé une cuisine de catastrophe dans le parc de l'établissement et ont offert à

ces 18 pensionnaires, la plupart sur chaises roulantes, le repas de midi durant deux jours et les ont promenés dans la magnifique campagne entourant la maison de Vessy. Par la même occasion, un four de campagne transportable a été fabriqué.

L'expérience fut si concluante que les hommes de la protection civile n'eurent pas besoin de recourir à d'autres éléments d'animation organisée pour distraire les pensionnaires. L'animation fut tout à fait spontanée et de bon aloi. Les remerciements de la maison de Vessy sont pour la protection civile le gage que ce cours a été un succès et aussi un devoir envers nos anciens les plus handicapés.

Le 15 mai, journée «portes ouvertes», voulue par nos conseillers administratifs et l'EM de la protection civile de la commune de Veyrier. Dès 9 heures, les nombreux habitants de Vevrier et d'ailleurs renforcés par les 600 élèves de l'école toute proche, ont pu tout voir, tout toucher, se renseigner sur l'organisation de la protection civile, assister aux démonstrations du service sanitaire sous la tente, du détachement PLCF sur le terrain, voir un abri équipé pour la population, voir et applaudir les démonstrations des chiens de catastrophe et surtout assister aux évolutions de l'hélicoptère de la protection civile dans un exercice de sauvetage de blessés. Dès 11 heures, la population était conviée à un apéritif communal servi sur place, accompagné de saucisses grillées sur le four fabriqué lors du cours du service d'assistance dix jours auparavant.

Monsieur Marcel Gaille, chef cantonal de la protection civile, accompagné par ses chefs de service nous ont fait l'honneur de nous rendre visite et de rester parmi nous une partie de la journée. Nos autorités, Conseil administratif et plusieurs conseillers municipaux, présents au cours de cette journée, ont pu voir se renseigner sur la protection civile et juger de son importance sur le plan local. Cette journée en tout point réussie, beau temps, nombreuse affluence, aura contribué à faire connaître encore plus

le rôle primordial de la protection civile pour la sauvegarde de notre population en cas de catastrophe ou de guerre. 40 femmes et hommes astreints à la protection civile ont consacré volontairement une journée supplémentaire pour animer cette journée. Qu'ils en soient vivement remerciés.

Allarme acqua

Tre le dighe «pericolose»: Sella, Ritom e Luzzone

(De Kawa) Nel 1972 l'Ufficio federale di protezione civile, sulla scorta del crollo della diga del Vajont, nel Friuli, varò norme che regolassero la prevenzione e la protezione nel caso della rottura di un bacino di accumulazione idroelettrica fra i tanti presenti sul territorio confederato. Le note introduttive al documento contenente le norme di prevenzione e protezione, specificano che la rottura di una diga, data la configurazione geologica del territorio svizzero, è un caso ipotizzabile, ma nella pratica è un'eventualità più che remota. Tuttavia la sorte non va sfidata. Da qui le norme datate 1972, da applicarsi anche sul territorio di Bellinzona ad opera del locale Consorzio di protezione civile. Tre le dighe «pericolose»: Sella, Ritom e Luzzone. Quest'ultima, secondo gli accertamenti effettuati dai tecnici del Politecnico federale di Zurigo, sarebbe la più insidiosa anche perché ingloba un volume d'acqua superiore alle altre due, ed è la più vicina al territorio bellinzonese. Secondo i dati e la ricostruzione del territorio, la rottura di questa diga a pieno carico, porterebbe

in un'ora e quarantadue minuti l'acqua a Castione; la testa d'onda, come è definita in gergo, raggiungerebbe Camorino, comune del distretto più lontano dalla diga, in due ore e trentuno minuti.

Secondo la mappa del comprensorio consortile bellinzonese tracciata dalla protezione civile nel 1978, basata sui dati del censimento federale del 1970, delle 32 000 persone che abitano i comuni «nell'occhio del ciclone», 13 000 dovrebbero essere evacuate. Ad avere la peggio sarebbero gli abitanti del centro di Bellinzona, sommersi da cinque metri d'acqua nel caso la diga si sgretolasse interamente.

L'operazione di salvataggio consisterebbe nell'evacuare la popolazione entro l'arrivo dell'acqua (1 ora e 42 a Castione e 2,31 a Camorino), radunandola in uno dei sessanta luoghi di raccolta predisposti nel comprensorio bellinzonese stesso. Tutti all'asciutto, ma vicini a casa, insomma.

All'operazione «Alarme acqua» è stato chiamato in qualità di responsabile l'architetto Dario Bottini, capo servizio assistenza.

Queste che abbiamo riassunto sono le linee direttive tracciate dal consorzio locale, definite «allarme acqua». Oggi tutto il meccanismo è in fase avanzata di allestimento. Militi della protezione civile bellinzonese hanno distribuito in queste ultime settimane a tutti i proprietari degli stabili del comprensorio un tagliando giallo provvisorio che indica il luogo di raccolta al quale sono stati assegnati gli inquilini del singolo stabile.

Con i dati definitivi alla mano, tutt'ora in fase di completazione, il comunicato provvisorio sarà sostituito (si pensa all'inizio del 1983) con uno definitivo che verrà affisso sulla porta principale dello stabile (targa di tipo autoadesiva) e ad ogni fuoco perverrà una circolare che indicherà le norme di comportamento durante l'allarme, che si ritiene potrebbe durare al massimo due o tre giorni. La circolare specificherà che non è possibile recarsi al centro raccolta in auto, o carichi di vettovaglie: i generi comuni di conforto saranno infatti forniti sul posto. Chi ha bambini piccoli dovrà portare qualche porzione di «pappa»; indispensabili i documenti personali e della casa. A operazione conclusa i 60 centri di raccolta saranno attrezzati convenientemente per raccogliere i circa 13 000

«Caschi Gialli», Organo dell'Associazione Ticinese dei Capi locali della

Protezione Civile



Schaumstoffmatratzen Kissen, Wolldecken

für Zivilschutz und Militär

Seit über 15 Jahren konkurrenzlos in Qualität und Preis!

Vermietung von Matratzen für Militär und Vereinsanlässe.



Nordstrasse 4, 9532 Rickenbach, Telefon 073 23 69 22